



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Rhône-Alpes Région

**NOTE D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**RÉDIGÉE PAR LA DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE - RÉGION RHÔNE-ALPES**

**DOSSIER : AP1\_n° 167 – Plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis**

***Intitulé du projet : PLATEFORME REGIONALE POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES APPRENTIS***

***Porteur du projet : Direction de l'Apprentissage – Région Rhône-Alpes***

***Évaluateur du projet : Cabinet Pluricité***

***Région(s) d'expérimentation : Rhône-Alpes***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : en juin 2009, avant la signature de la convention***

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

L'objectif de la plateforme régionale est de développer le nombre de mobilités internationales des apprentis et de contribuer à améliorer leur insertion professionnelle. En effet, grâce à la plateforme, davantage d'apprentis auront la possibilité de réaliser une mobilité à l'internationale qui leur permettra d'enrichir leur parcours de formation et leur apportera des compétences à valoriser dans le cadre de leur parcours professionnel.

La création d'une plateforme régionale de la mobilité des apprentis en Rhône-Alpes s'inscrit dans la politique régionale de développement de la mobilité des jeunes et correspond à la volonté de différentes organisations, la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes, la délégation régionale de l'ANFA et la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Rhône-Alpes, de travailler en plus étroite collaboration afin de :

- rendre lisible les actions de chaque partenaire en un lieu ressource,
- mettre en place des actions concertées en faveur de la mobilité internationale,
- accompagner les projets de mobilité développés en région,
- faire bénéficier les apprentis et les entreprises des partenariats entre la Région Rhône-Alpes et les autres régions européennes,
- développer la mobilité des apprentis de Rhône-Alpes sur les volets quantitatif et qualitatif.

A terme, la plateforme permettra de pérenniser le réseau tissé en Rhône-Alpes et ainsi de permettre à tous les jeunes apprentis d'intégrer une mobilité internationale dans leur parcours de formation.

D'autres partenaires se sont associés au projet, il s'agit de Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Union des Industries métallurgiques et électriques de la région Rhône-Alpes, de la Fondation des Régions Européennes pour la Recherche et la Formation et de la Fédération Française du Bâtiment Rhône-Alpes

La plateforme régionale de la mobilité internationale permettra d'accroître le nombre de mobilités internationales des jeunes apprentis de Rhône-Alpes grâce à une politique de promotion concertée et une offre de service coordonnée entre les différents acteurs de l'apprentissage sur le territoire.

Il s'agit de lever les freins (culturels, financiers, organisationnels, techniques) à la mobilité internationale des jeunes apprentis et ainsi d'augmenter qualitativement le nombre de départs, l'implication des acteurs, des jeunes et des centres de formation.

Le projet prévoit un plan d'actions en six étapes :

### 1) Réalisation d'une étude faisant apparaître l'état des lieux des pratiques actuelles du CFA en terme de mobilité internationale

La première mission de la plateforme a été de réaliser une étude sur les pratiques des CFA en 2009 qui a donné lieu à une synthèse ; la deuxième édition sera lancée en juillet 2010.

### 2) Création d'un point de contact unique pour la mobilité internationale des apprentis

La Région Rhône-Alpes est le point de contact unique des CFA et des jeunes sur les questions de mobilité internationale.

Le point de contact unique s'est chargé de l'état des lieux des pratiques des CFA en terme de mobilité internationale. Il anime le projet de la plateforme et l'animation du réseau grâce à la mise en place de comité de pilote tous les deux mois réunissant tous les partenaires. Il assure une communication régulière avec les membres du groupe, la transmission des questions au sein des personnes reconnues du réseau et la coordination des réponses.

### 3) Promotion et communication de la mobilité internationale

L'une des missions importantes de la Plateforme est de promouvoir une culture de la mobilité des apprentis en conduisant des actions de promotion et de communication auprès des entreprises et des apprentis :

- Lettre d'information trimestrielle à destination des entreprises et des apprentis et des CFA ;
- site Internet
- Campagne de communication (plaquettes, affiches...), identifiant visuel
- Création d'un label au profit des entreprises et des CFA s'engageant dans la démarche, ce qui permettra de valoriser l'implication de ces acteurs
- Encourager l'utilisation de l'Europass Mobilité

### 4) Appui à l'ingénierie des projets de mobilité internationale des CFA

La plateforme a un rôle d'appui en complément des accompagnements dispensés par ailleurs (réseaux APCM, ANFA, ACFCI, Compagnons...) en jouant sur la proximité avec les structures et la connaissance des dispositifs régionaux. Il porte sur :

- la formation des formateurs, des référents désignés dans chaque CFA à l'ingénierie des projets de mobilité (sur les aspects juridiques, organisationnels, financiers...)
- la diffusion des bonnes pratiques sur la préparation, les modalités des mobilités
- l'amélioration la qualité de la préparation des mobilités, de leur réalisation et de leur évaluation
- l'accompagnement juridique et administratif des projets,
- l'appui au montage financier et notamment l'articulation des bourses régionales avec les autres dispositifs financiers,
- l'appui organisationnel : en groupant éventuellement les mobilités de plusieurs CFA vers une même région,
- participation à des projets européens de reconnaissance de la mobilité
- organisation de visites d'études, dans les régions partenaires à l'étranger

### 5) Animation d'un réseau de référents dans les CFA

Les CFA qui le souhaitent ont la possibilité de nommer un référent mobilité internationale, les référents sont les points de contacts dans les établissements et sont destinataires des informations relatives à la plateforme régionale pour la mobilité des apprentis

### 6) Articulations entre les projets régionaux et transnationaux

La Plateforme a pour mission de faire le lien entre les partenariats internationaux développés par la Région Rhône-Alpes et les acteurs de l'apprentissage en Région, de fédérer les acteurs et mettre en place un réseau structuré. Le développement de ce réseau se fait grâce à :

- la signature de conventions bilatérales entre la Région Rhône-Alpes et d'autres régions européennes partenaires sur le thème du développement des échanges de jeunes en formation professionnelle entre les deux régions,
- l'organisation d'évènements de type « rencontres interrégionales de la mobilité des apprentis » et d'accueil de formateurs des régions partenaires,
- Organisation de visites d'étude de formateurs Rhônalpins dans des Régions européennes pour créer des partenariats et connaître les dispositifs de formation du pays d'accueil ; deux visites d'études sont envisagées pour la fin d'année 2010 et 2011, vers l'Italie et l'Allemagne.

## **2. Modalités opérationnelles et état d'avancement au 31 décembre 2010 (1 page)**

**En fonction des six étapes du plan d'actions prévu dans le projet, voici les premiers résultats**

### 1) Réalisation d'une étude faisant apparaître l'état des lieux des pratiques actuelles du CFA en terme de mobilité internationale

Un second état des lieux a été réalisé (en collaboration avec le cabinet évaluateur) entre juillet et septembre 2010, sur la base d'un questionnaire envoyé à tous les centres de formation d'apprentis ; les premiers résultats de l'analyse et la synthèse ont été présentés en comité de pilotage de la plateforme et seront restitués à l'ensemble des CFA en début d'année 2011.

La mise à jour de cet état des lieux aura lieu en juillet 2011 pour mesurer à nouveau l'évolution un an après.

### 2) Création d'un point de contact unique pour la mobilité internationale des apprentis

Le point de contact continue à être mobilisé par les centres de formation pour toutes questions relatives à de l'information générale ou sur un projet en particulier; en fonction de la demande, soit le point de contact répond, soit il renvoie vers les partenaires ou vers des collègues en interne notamment sur la mobilisation des financements régionaux.

Le point de contact est aussi mobilisé par les collaborateurs en interne et les partenaires pour répondre à toute demande en lien avec la mobilité des apprentis.

### 3) Promotion et communication de la mobilité internationale

Mise en place d'une formation pour les référents : La formation des référents (désignés dans chaque CFA) est réalisée en étroite collaboration entre la direction de l'apprentissage de la Région Rhône-Alpes et de la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Rhône pour l'ingénierie, l'organisation et l'animation de la formation.

La formation conçue sur une journée a pour programme :

- Une vue comparative des systèmes d'alternance à l'étranger
- Les clefs de réussite d'un projet de mobilité
- Les aspects juridiques et administratifs de la mobilité
- Les aspects financiers de la mobilité
- Les systèmes de reconnaissance de la mobilité

Cinq journées de formation ont été proposées. Au total, 61 personnes ont suivi la formation représentant 37 établissements de Rhône-Alpes.

Les outils de communication ont été développés ; il s'agit de la 2<sup>ème</sup> lettre d'information à destination des entreprises et des apprentis et des CFA, diffusée en décembre 2010 et du site Internet qui a été lancé en septembre 2010. Une bannière comme identifiant visuel a été imaginée à l'occasion de la mise en place des outils, avec le concours du service communication de la Région Rhône-Alpes.

Enfin, le projet de label au profit des entreprises et des CFA s'engageant dans la démarche, a donné lieu à plusieurs réunions en 2010.

### 4) Appui à l'ingénierie des projets de mobilité internationale des CFA

L'appui à l'ingénierie de projet des établissements peut se matérialiser par un accompagnement personnalisé du CFA avec des échanges réguliers tout au long de la vie du projet. Le point de contact est aussi une véritable ressource mobilisée sur des questions précises ou plus générales. Enfin, il fait le lien avec les partenaires en interne ou en externe à la plateforme : agence

2<sup>E</sup>2F, partenaires catalans, allemands, italiens, les organismes intermédiaires tels que l'office franco-allemand pour la jeunesse ou l'office franco-québécois pour la jeunesse, etc.

Un premier séminaire de rencontre a été proposé aux centres de formations le 14 septembre 2010, l'objectif est de rapprocher les centres de formation des organismes de soutien à la mobilité.

De plus, la fin d'année 2010 a permis de préparer le séminaire de mobilité internationale qui sera proposé à l'occasion du Mondial des Métiers de Lyon et qui aura pour thème la valorisation des projets ECVET.

#### 5) Animation d'un réseau de référents dans les CFA

L'animation du réseau se traduit par l'envoi régulier d'information essentiellement par voie électronique et aussi sur le site Internet, les dates des formations proposées, les réunions thématiques, l'envoi des questionnaires pour l'état des lieux, la lettre d'information ...

#### 6) Articulations entre les projets régionaux et transnationaux

Le projet de plateforme permet d'avoir un interlocuteur à la direction de l'apprentissage disponible pour être en contact avec les régions partenaires telles que la Catalogne en Espagne, la Lombardie en Italie, le Bade-Wurtemberg en Allemagne et les établissements de Rhône-Alpes.

Une mission d'étude en Lombardie (Italie) initialement prévue en décembre 2010, aura finalement lieu en janvier 2011. Plusieurs réunions de préparation ont cependant été organisées en novembre et décembre 2010 pour présenter le projet et organiser le déplacement. L'objectif de la mission est de connaître le fonctionnement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel de ces deux régions partenaires, de visiter des établissements de formation et d'envisager des projets de collaboration pour des échanges de formateurs et de jeunes.

Dans le cadre des relations entre la Région Rhône-Alpes et le Land du Bade-Wurtemberg (4 Moteurs pour l'Europe), une délégation a été reçue le 8 octobre 2010 dans les locaux du CFAI de l'AFPM à Lyon.

Ce fut l'occasion de :

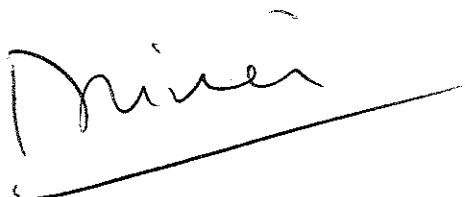
- signer une déclaration d'intention pour la préparation d'une convention bilatérale entre nos deux régions pour la promotion des échanges de jeunes et de formateur.
- Présenter le fonctionnement du système de formation professionnelle initiale français
- Présenter le secteur de la métallurgie et de l'industrie
- Visiter un établissement de formation rhônalpin

Le partenariat avec le Land du Bade-Wurtemberg a d'ores et déjà débuté avec l'accueil des apprentis dans des entreprises allemandes pour une période de 3 semaines, 4 jeunes en formation dans les métiers de la cuisine du CFA de l'IFIR sont partis à Fribourg au début du mois de novembre. Cette opération sera renouvelée en 2011 et 2012 pour 10 places.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Myriam OLIVIER-POULAIN, directrice de l'apprentissage à la Région Rhône-Alpes, structure porteuse du projet AP1\_n°167, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam', is written over a solid horizontal line that extends to the right.